100, 1 000 ou 10 000 euros : comment (bien) investir dans des startups ?

Vous désirez investir dans l'économie réelle et soutenir des startups ou PME mais vous ne savez pas comment vous y prendre ? Diverses solutions s'offrent à vous, quelles que soient vos ressources. Suivez le guide.

Temps de lecture : minute

---

26 août 2020

Échaudés par les scandales bancaires, peu enclins à investir dans la pierre ou simplement parce qu'ils souhaitent soutenir l'économie réelle, les gens cherchent de nouveaux moyens de financer des entreprises, startups ou PME. Dans le même temps, le développement des plateformes de financement participatif a démocratisé l'investissement.

Avant d'aller plus loin, rappelons tout de même qu'investir dans les entreprises comporte sa part de risque : en cas de faillite du projet, rares sont les investisseuses et investisseurs à récupérer intégralement leur mise initiale. Il faut donc accepter ce risque tout en posant certains garde-fous.

D'abord, quel que soit le type d'investissement que vous privilégierez : renseignez-vous. La documentation et la littérature ne manquent pas et il serait dommage de vous priver de ces sources d'informations. Faites-vous accompagner par des plateformes ou des personnes spécialisées dans l'investissement si vous en ressentez le besoin.

Enfin, retenez que, si vous en avez la possibilité, la diversification de

votre portefeuille vous permet de mieux répartir le risque et donc de le limiter.

Vous avez 100 euros à investir

La " Bourse des startups "

C’est le dernier-né des projets d’investissement : Kriptown se définit comme " la Bourse des startups ". Comment cela fonctionne-t-il ? L’entreprise " *utilise sa propre blockchain, combine la technologie des ICO (blockchain et smart contracts) avec le modèle de l’IPO (l’entrée en bourse), et crée une Bourse des startups leur permettant de lever des fonds en euros, pour ensuite coter les tokens sur un marché secondaire* ". Tadam : les Initial Tokens Offering (ITO) sont nées.

Attention, néanmoins : contrairement à la Bourse classique, vous n’êtes pas détenteur ou détentrice de parts du capital mais de tokens que vous pouvez ensuite échanger contre de l’argent. Le tarif de la transaction est fixé par l’offre et la demande, ce qui peut grandement faire varier les prix.

Pour l’instant, les projets sont assez limités mais le site monte en puissance : si seulement trois ont déjà bouclé leur levée de fonds via la plateforme, sept se terminent fin août. Le choix reste donc restreint, ce qui peut rassurer les personnes indécises qui goûteraient peu un éventail plus varié, mais dans le même temps frustrer celles qui voudraient investir en comparant les projets. Avec des prix d’achat de tokens à partir de quelques euros, c’est cependant la solution la plus accessible pour celles et ceux qui n’ont pas plus d’une centaine d’euros à miser.

L'investissement en royalties

C'est une forme d'investissement qui peine encore à se démocratiser. Peut-être parce qu'il est à mi-chemin entre le prêt et l'equity : plus souple qu'un prêt, il est aussi moins risqué que l'equity. En effet, il s'agit d'un contrat qui lie l'investisseur et l'entreprise qu'il choisit de financer et qui précise les modalités de financement. En échange d'un versement, vous touchez un pourcentage du chiffre d'affaires durant un certain temps. Vous êtes donc bien investisseur... mais pas actionnaire.

Certains dossiers sont accessibles à partir d'une centaine d'euros et un tel investissement vous évite d'avoir à gérer la revente de vos actions comme c'est le cas en crowdequity. Une bonne option pour les investisseurs débutants !

Les plateformes de crowdlending

De nombreuses plateformes de crowdlending se partagent le marché et certains projets nécessitent une mise initiale de 100 euros, pas plus. Ils sont rares, mais ils existent ! Et le crowdlending a le vent en poupe : 508 millions d'euros ont été prêtés aux entreprises françaises l'an dernier, soit un bond de 81% par rapport à 2018 selon le baromètre annuel réalisé par Financement Participatif France et Mazars.

Là encore, vous n'aurez pas accès à des parts du capital mais vous bénéficierez d'un plan de remboursement de votre prêt initial qui peut s'étaler de trois à soixante mois selon les plateformes et les projets, pour une moyenne de quarante et un mois. Et avec des taux d'intérêt la plupart du temps fixes, entre 3 et 12% (avec une moyenne à 5,8%), ce peut être une mise intéressante pour un investissement à court ou moyen terme. " *Ce peut être un bon moyen de s'essayer au financement de startups*, avance Yannig Roth, directeur marketing de la plateforme de crowdequity Wiseed. *L'intérêt est limité en matière de retour sur investissement mais les risques sont moindres.* " Une porte d'entrée idéale, donc, pour des investisseuses et investisseurs motivés mais dont

le goût du risque n’est pas la première caractéristique.

Comment choisir le projet dans lequel vous souhaitez investir ?

Dans un premier temps, laissez-vous guider par les plateformes. Elles font un tri initial parmi les projets. Une note (sous forme d’étoiles ou de lettres) permet de mesurer le niveau de risque. Prenez le temps de bien lire toute la documentation fournie par l’entreprise et la plateforme, laquelle étaye en général sa notation par une analyse financière.

Regardez ensuite le secteur d’activité dans lequel opère l’entreprise dans laquelle vous souhaitez investir. Mieux vous le connaissez, plus vous serez en confiance. Il vous est évidemment possible de vous renseigner sur un secteur mais, pour une somme aussi restreinte, mieux vaut vous concentrer sur les marchés avec lesquels vous vous êtes déjà familiarisé.

Enfin, ne négligez pas l’équipe, qui doit être un élément rassurant, voire même moteur dans votre décision. Les dirigeantes et dirigeants expérimentés sauront plus facilement éviter les écueils que des personnes en primocréation.

Et avec plusieurs centaines d’euros ?

Deux choix s’offrent à vous : miser des tickets plus importants ou diversifier votre portefeuille. Si la première option vous laisse entrevoir un retour sur investissement plus grand ou la possibilité de céder à un coup de cœur, la seconde, elle, vous permet de tester différents projets, de vous familiariser avec l’étude d’un dossier et de comparer à terme l’évolution de vos différentes mises. Si vous débutez dans l’investissement, privilégiez plutôt la deuxième voie, plus pédagogique.

En outre, un compte en banque pourvu de plusieurs centaines d’euros vous ouvre les portes du financement en crowdequity (voir plus bas), le

ticket minimum dans certains projets étant peu élevé.

Vous avez 1 000 euros à investir

Les plateformes de crowdequity

Nombreuses sont les plateformes à s'être lancées sur ce créneau. Généralistes ou sectorielles, elles présentent un dealflow gratuit et qualifié aux investisseuses et investisseurs potentiels – les plateformes réalisant en amont un tri entre les dossiers recevables ou non. C'est un mode d'investissement encore méconnu qui permet pourtant à des personnes à l'enveloppe modeste de soutenir l'économie réelle et les petites entreprises.

Il constitue également un placement financier intéressant. En effet, le crowdequity permettant d'obtenir des parts au capital d'une entreprise, les investissements réalisés par ce biais sont éligibles au dispositif Madelin. Il consiste en une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 18% des sommes investies, dans la limite de 50 000 euros pour une personne seule et de 100 000 euros pour un couple marié ou pacsé. Cette réduction doit prochainement être relevée à 25% de l'investissement. Unique condition : rester au moins cinq ans au capital, sous peine de devoir rembourser la réduction d'impôt.

Autre avantage non négligeable, les plateformes de financement participatif créent des véhicules d'investissement rassemblant l'ensemble de celles et ceux qui investissent. De plus, elles gèrent les participations à leur place. Un bon moyen pour les personnes qui ont un temps restreint à consacrer à leur investissement ou qui n'ont pas particulièrement envie de s'impliquer dans la vie de l'entreprise financée.

Comment choisir le projet dans lequel vous souhaitez investir ?

Comme pour le crowdlending, scrutez attentivement la documentation fournie et le secteur d'activité pour juger du potentiel marché. Gardez à l'esprit qu'en fonction du secteur dans lequel opère l'entreprise envisagée, le retour sur investissement peut être plus ou moins long. Les technologies médicales, par exemple, nécessitent un temps de recherche et l'obtention d'autorisations qui les placent du côté des investissements à long terme. Des technologies plus rapides à développer, à l'instar des plateformes de vente, pourront quant à elles présenter des possibilités d'exit à plus court terme.

À ce titre, consultez la liste des autres actionnaires déjà au capital. Cela peut vous donner des indications sur les perspectives d'évolution de l'entreprise et notamment de sortie si d'autres actionnaires – corporate ou industriels – se montrent intéressés.

Portez aussi une attention particulière à l'équipe. Au dirigeant ou à la dirigeante, tout d'abord, en évaluant sa capacité à mener à bien le projet. Vous pouvez pour cela jeter un œil à ses expériences précédentes. Cela aurait par exemple évité aux investisseurs de Hush de participer à un Morning 2.0. Mais ne négligez pas le reste de l'équipe, notamment les postes de direction (produit, technique, marketing).

À quoi vont servir les fonds demandés par l'entreprise ? Regardez le détail de l'utilisation prévue et privilégiez ce qui permettra à l'entreprise de générer du chiffre d'affaires : achat de matériel, recrutement commercial, campagnes de publicité… *A contrario*, ayez conscience que financer la recherche est noble mais plus risqué si celle-ci ne permet pas d'accélérer le développement de l'entreprise.

Prenez également le temps de prendre en compte le type de parts

proposées. Les actions sont plus risquées mais plus rémunératrices que les obligations, qui s’apparentent davantage à du prêt. Pour un premier investissement, ces dernières peuvent être un bon tremplin vers des investissements futurs plus risqués, une fois que vous aurez gagné en expérience.

Notez que la valorisation de l’entreprise indiquée correspond à sa valorisation à la date de clôture du projet. Celle-ci peut donc varier – fortement – dans les années à venir, avant que vous ne puissiez revendre votre participation. " *Cet argent n’est jamais réel avant la vente de vos parts* ", martèle Yannig Roth de Wiseed. L’indicateur est donc à considérer avec prudence.

Enfin, consultez le pacte d’actionnaires qui définit les conditions de l’investissement et doit vous protéger d’une dilution certaine en cas de nouvelles ouvertures du capital.

Et avec plusieurs milliers d’euros ?

Vous pouvez alors multiplier les investissements, toujours dans l’optique de limiter le risque, et investir dans divers projets via plusieurs plateformes. Un bon moyen de vous constituer un portefeuille éclectique.

Vous pouvez également investir dans des sociétés de gestion, qui présentent en général des tickets d’entrée de plusieurs milliers d’euros. Vous leur déléguez en fait la gestion d’une certaine somme, que des professionnels ventilent dans différents projets, sans que vous ne décidiez de ce qui sera fait de votre argent. C’est un mode d’investissement prisé par les investisseuses et investisseurs qui ont peu de temps à consacrer à la gestion de leur portefeuille. En revanche, il peut aussi frustrer celles et ceux qui souhaitent garder un œil sur l’évolution des entreprises dans lesquelles elles et ils investissent.

Enfin, vous pouvez vous tourner vers certains clubs ou réseaux de business angels (voir ci-dessous) dont les tickets d'entrée les plus bas se situent autour de 5000 euros.

Vous avez 10 000 euros à investir

Les clubs de business angels

Pour celles et ceux qui ont la chance de posséder une part non négligeable de capital à investir, les clubs de business angels restent la meilleure solution. Avec des tickets d'entrée allant de 10 000 à 30 000 euros (pour une moyenne de 15 000 euros), les clubs sont réservés aux personnes qui ont des ressources… mais pas forcément les plus expérimentées. " *Les clubs de business angels sont ouverts à tous, y compris aux néo-investisseurs*, souligne Tanguy de La Fouchardière, vice-président de France Angels, la fédération nationale des business angels. *Participer à un club est justement le meilleur moyen d'acquérir de l'expérience et de pouvoir échanger avec d'autres investisseurs.* "

Pourquoi devenir business angel ?

Parce que vous avez envie de maîtriser toutes les étapes de votre investissement : " *Le business angel est un investisseur mais aussi un accompagnateur, seul ou en groupe*, définit le président de France Angels. *Il participe à la sélection des dossiers, à l'analyse de l'entreprise et au closing. Il n'a pas un rôle passif mais au contraire très actif* ".

Notez que ce type d'investissements se fait en général en direct et que cela nécessite d'avoir un peu de temps pour suivre votre mise ainsi que l'entreprise dans laquelle vous avez investi. " *Ce n'est pas un coup financier*, prévient le vice-président de France Angels. *La recherche de profit ne doit pas être la motivation première mais plutôt la volonté de*

faire avancer l’entreprise ", ou de créer de l’emploi local, par exemple.

Comment choisir le projet dans lequel vous souhaitez investir ?

En plus des critères déjà cités, rappelez-vous que l’équipe revêt une importance capitale pour les business angels, qui auront des liens étroits avec les personnes en charge. Vous devez donc avoir toute confiance en celle ou celui qui gère l’entreprise dans laquelle vous investissez.

Et, une fois de plus, ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier ! La diversification reste un bon moyen de limiter les risques et d’augmenter vos chances de dénicher la poule aux œufs d’or.

Article écrit par Geraldine Russell